VILLE DE FONTAINE

Projet Éducatif Local

Ensemble, préparons l'avenir

SERVICE ÉDUCATION - PROJET ÉDUCATIF LOCAL : 04 76 28 75 42

FONTAINE

Edito

Investir dans l'éducation est un engagement d'avenir. Préparer les conditions de réussite des générations futures représente un enjeu qui doit être au centre de toute politique.

L'éducation à Fontaine, c'est 18 écoles maternelles et élémentaires, 2 collèges, 1 lycée professionnel, 29 ATSEM, plus de 3 500 enfants ou jeunes scolarisés.

Mais au-delà de ces chiffres, l'éducation ne se résume pas au seul enseignement purement scolaire. Œuvrer à la réussite des enfants, c'est travailler à leur épanouissement personnel. C'est leur fournir les meilleures conditions possibles pour réussir leur entrée dans la vie adulte. C'est pourquoi la Ville de Fontaine développe son Projet Éducatif Local, véritable outil de lutte contre les injustices sociales.

Ce projet d'ampleur nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, associations, partenaires institutionnels, enseignants, professionnels de santé, personnels municipaux et élus.

Si l'engagement du gouvernement n'est pas à la hauteur des enjeux en la matière, la Ville de Fontaine consacre chaque année près de 4,3 millions d'euros à l'éducation. Au-delà des dépenses obligatoires, d'un montant de 2 millions d'euros, ce sont près de 2,3 millions d'euros supplémentaires que la Municipalité consacre à pour la conduite d'actions ambitieuses.

Persuadés que l'enfant n'apprend pas qu'à l'école, nous souhaitons favoriser l'accès de toutes et tous à des activités dans lesquelles il aura l'occasion d'apprendre et de découvrir, seul, avec d'autres ou avec ses parents. C'est en ce sens que l'ensemble des services de la ville et des partenaires du territoire travaillent, en accordant une attention particulière à chacun et en agissant pour tous.

Car nous en sommes convaincus, tous peuvent réussir et trouver ainsi leur place dans la société de demain.

Yannick Boulard
Maire de Fontaine

Marilyn Mastromauro
Adjointe déléguée à l'Éducation

Sommaire

Projet Éducatif Local fontainois

Les principes et la démarche du Projet Éducatif local p.4

3 priorités structurantes

- Développer un accueil périscolaire de qualité autour d'un projet socio-culturel p.8
- Promouvoir la maîtrise de la lecture et des acquisitions langagières p.12
- Accompagner les parents autour des apprentissages de leurs enfants p.16

L'éducation à Fontaine, c'est aussi... p.20

Les principes et la démarche du Projet Éducatif local

Un projet construit en partenariat

Favoriser la réussite de chaque enfants doit être au cœur des préoccupations de la communauté éducative. Cet objectif s'appuie d'abord sur **la reconnaissance mutuelle de la fonction éducative de chacun des acteurs.** Penser une stratégie partenariale qui réunisse les temps d'éducation formelle et informelle constitue le cœur du projet éducatif fontainois.
Ce projet doit permettre d'organiser l'intervention de tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant, suivant leurs compétences respectives.

Le Projet Educatif Local est piloté par quatre institutions du territoire :

- La Ville de Fontaine
- L'Éducation nationale
- Le Conseil général
- La caisse d'Allocations familiales de Grenoble

Différents services de la Ville et associations du territoire sont impliqués dans ce projet :

- Service Éducation
- Service Petite Enfance
- Bibliothèque
- Ecole de musique-CRC / La Source
- Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)
- Le VOG, Espace municipal d'art contemporain
- L'Espace Multimédia
- Service Enfance
- Service Jeunesse
- Centres sociaux

- AGIL (Association de Gestion des Initiatives Locales)
- APASE (Association Pour l'Action Socio-Educative)
- AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)

Favoriser la réussite de tous les enfants

L'ambition des acteurs éducatifs d'un territoire ne doit pas se limiter à la notion d'égalité des chances : plus encore, notre objectif doit être de s'assurer que chaque enfants puisse acquérir toutes les ressources nécessaires pour trouver sa place dans la société.

Une attention particulière pour chaque enfant dans un cadre collectif ordinaire

L'éducabilité de tous est un principe fondateur de notre projet éducatif. Ce concept souligne la capacité de tout être humain à progresser, peu importe ses difficultés. D'un point de vue professionnel, le principe d'éducabilité nous engage à questionner en permanence l'organisation et les pratiques éducatives conduites sur le territoire afin d'accorder une attention particulière à chaque enfant dans un cadre collectif.

Adapter notre action aux besoins...

Notre projet éducatif se base sur un principe de solidarité : la répartition des moyens doit être proportionnée aux besoins identifiés. Ce travail nécessite de s'appuyer sur un diagnostic précis de territoire.

Un diagnostic de territoire sectorisé

La Ville de Fontaine a mis en place un ensemble d'outils de mesure de la situation sociale, scolaire et sanitaire par école, qui permettent de définir les fragilités et les potentiels de chaque secteur.

Plusieurs indicateurs des domaines scolaire, culturel et de santé sont comparés par secteur : la fréquentation des structures socio-culturelles, les résultats du dépistage bucco-dentaire, les stratégies d'évitement scolaire, etc. L'étude annuelle de ces indicateurs permet à la fois de disposer d'outils de comparaison secteur par secteur et de mesurer l'évolution dans le temps.

Ce diagnostic annuel nous conduit à **adapter de façon continue nos actions,** l'enjeu étant de dépasser une logique d'offre et d'agir en réponse à des besoins précisément identifiés.

Deux stratégies sont déployées pour s'inscrire dans cette logique :

- Proportionner les actions en fonction des besoins.
- Mettre en place des méthodes adaptées pour aller vers le public le plus éloigné.

... et mesurer les résultats

La conduite d'un projet nécessite la mise en place d'une démarche d'évaluation.

Pour mesurer l'impact de nos actions, deux grands principes sont essentiels :

- **En amont des actions :** s'appuyer sur des travaux scientifiques évalués selon des critères objectifs.
- **En aval :** mettre en place des indicateurs d'efficience de nos actions.

Exemple : taux d'inscription dans une structure culturelle, double dépistage bucco-dentaire, suivi des résultats à l'entrée en sixième, etc.

3 principes fondateurs du Projet Educatif Local

- **L'éducabilité** de tous
- **La solidarité** entre les secteurs
- **L'évaluation continue** des actions

La méthode

- **Un partenariat** structuré sur la complémentarité des acteurs éducatifs
- **Un diagnostic par secteur scolaire** favorisant le réajustement de nos actions
- **Une ouverture vers l'extérieur :** travaux de recherche, expériences d'autres territoires, Réseau Français des Villes Éducatrices

Développer un accueil périscolaire de qualité autour d'un projet socioculturel

Convaincus que l'accueil périscolaire constitue un temps essentiel d'apprentissage et de découverte pour l'enfant, la Ville de Fontaine et l'Éducation nationale développent conjointement un nombre important d'activité le soir dans les écoles élémentaires.

L'ensemble des actions déployées vise à répondre à deux finalités :

- Proposer **un mode de garde ouvert à tous,** construit autour d'un projet pédagogique adapté aux besoins et au rythme de l'enfant.
- Intégrer à cet accueil **des réponses personnalisées** adaptées aux besoins identifiés.

Dans cette dynamique, **la Ville a créé en 2010 un poste de coordinateur périscolaire** chargé de formaliser un projet pédagogique périscolaire partagé. L'enjeu est de qualifier les temps d'accueil, en proposant un accompagnement régulier et des temps de formation à l'ensemble du personnel périscolaire.

Les activités périscolaires sont mises en place en cohérence avec l'aide personnalisée, dispositif scolaire de l'Éducation nationale.

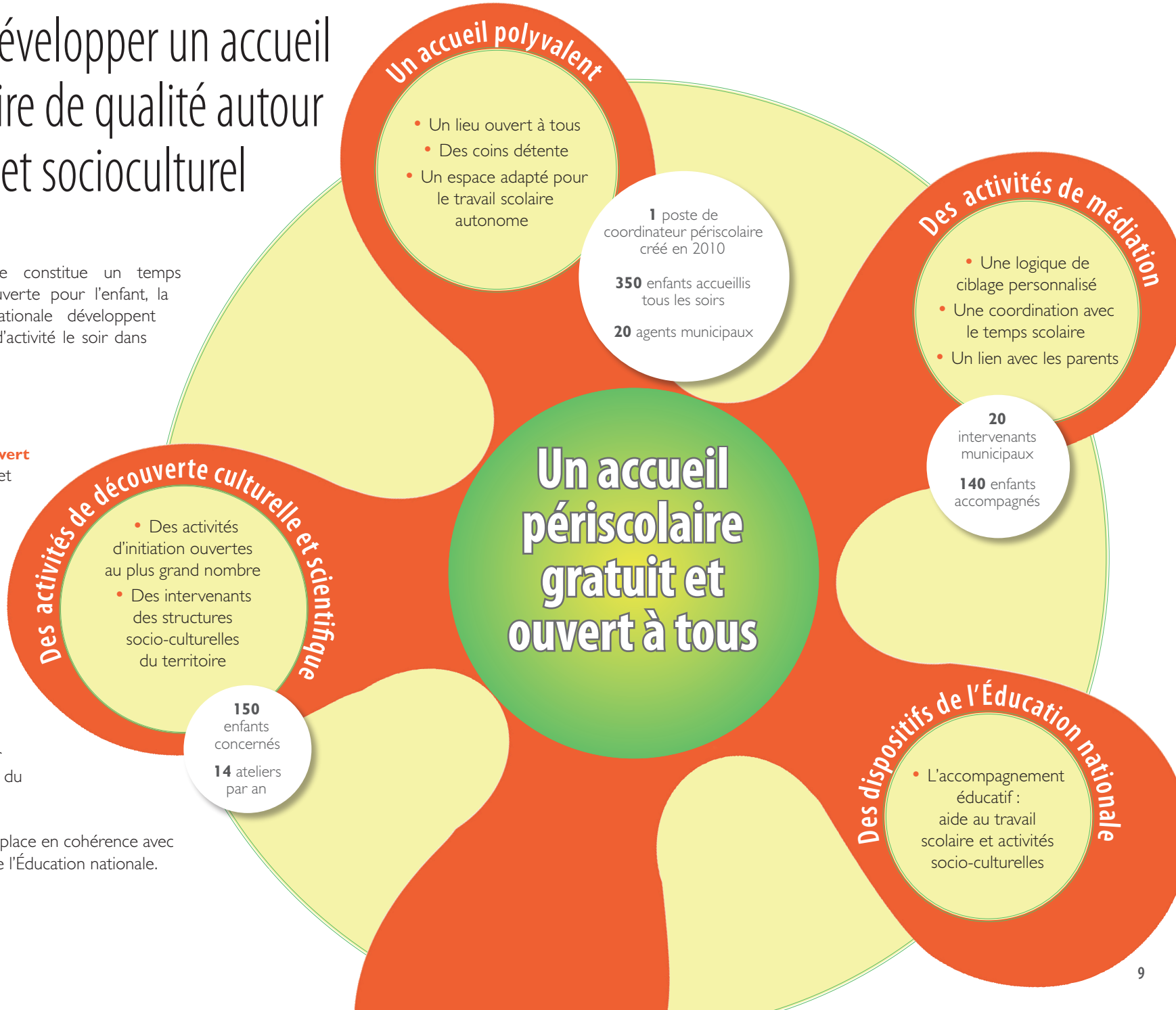

Des activités de découverte culturelle et scientifique

L'objectif de ces ateliers est de permettre à un grand nombre d'enfants de découvrir une activité culturelle ou scientifique dans une logique d'initiation.

150 enfants concernés

Quatre types d'ateliers leur sont proposés :

- Multimédia (Espace Multimédia)
- Initiation à l'art contemporain (Le VOG)
- Découverte musicale (école de musique-CRC / La Source)
- Découverte scientifique (association Les Petits débrouillards)

Les ateliers ont lieu dans l'école, les enfants sont ensuite invités à se rendre dans la structure concernée pour poursuivre l'activité. La présence continue de l'intervenant dans l'école et dans la structure favorise ce lien.

Des activités de médiation

Les ateliers culturels de proximité

140 enfants

- Musique : contrebasse, hautbois, violoncelle, clarinette, flûte traversière, chant.
- Arts plastiques
- Ateliers langage

Ces ateliers sont proposés aux élèves qui n'ont pas l'occasion de pratiquer des loisirs culturels et pour qui l'enseignant a identifié des fragilités éducatives.

L'activité a lieu dans l'école dans les conditions identiques à celles proposées dans la structure culturelle de référence (enseignants de l'école de musique, intervenants d'arts plastiques).

Ces ateliers ont pour objectif **de développer les capacités cognitives* de l'enfant et de valoriser ses compétences.**

A la fin de l'année, un accompagnement personnalisé permet aux enfants qui le souhaitent de poursuivre l'activité dans une structure culturelle du territoire (inscription à l'école de musique par exemple).

La réussite de cette action repose sur une implication des parents dès le démarrage de l'activité et une valorisation des apprentissages des enfants dans le cadre de la classe et de la structure culturelle (concert à l'école de musique ou exposition).

** Capacités d'apprendre, de raisonner, de connaître.*

Les ateliers langage

Dans le cadre de l'action globale de la Ville sur la thématique du langage, des ateliers périscolaires sont mis en place (voir page 13).

Les dispositifs de l'Éducation nationale

Depuis 2008, deux dispositifs de l'Éducation nationale impactent le temps périscolaire organisé par la Ville :

- aide personnalisée
- accompagnement éducatif

La Ville et l'Éducation nationale ont travaillé conjointement pour favoriser la cohérence de l'ensemble des activités périscolaires.

Promouvoir la maîtrise de la lecture et des acquisitions langagières

La maîtrise de la langue constitue **un enjeu fondamental dans la construction d'une justice sociale** : les compétences langagières, essentielles aux apprentissages de l'enfant, sont fortement liées au niveau social dans lequel il grandit. Trop d'enfants quittent le système scolaire sans maîtriser les acquis fondamentaux. Ce sont principalement les enfants de milieu populaire qui connaissent ces fragilités.

Dans le domaine du langage, les acteurs du territoire ont un rôle primordial à jouer : cet apprentissage s'effectue à tous les âges et dans toutes les structures que fréquente un enfant.

Une intervention dès la petite enfance s'avère nécessaire. En effet, des différences notables existent chez les tout-petits en terme de maîtrise de la langue.

Notre action globale sur la thématique du langage s'articule autour de deux axes indissociables :

- Favoriser la maîtrise des acquis langagiers (vocabulaire, expression orale, etc.).
- Promouvoir la pratique de la langue écrite et orale dans le cadre des activités de loisirs et familiales.

Permettre à chaque enfant de maîtriser les acquis langagiers

Le programme PARLER Bambin dans les structures petite enfance

3 haltes-garderies
2 crèches
150 enfants concernés

L'action PARLER Bambin vise à intervenir auprès des jeunes enfants, de 18 à 36 mois, pour enrichir leur vocabulaire et faire émerger un intérêt pour le langage.

Ce projet est centré sur **la formation et l'accompagnement des professionnels de la petite enfance** afin de mettre le langage au cœur des pratiques. Des ateliers ludiques (jeux, comptines, lecture) sont proposés aux enfants "petits parleurs" pour favoriser la production langagière.

Les activités langagières à l'école et autour de l'école

De 2005 à 2008, le programme PARLER a été expérimenté dans deux écoles de la ville. Cette étude démontre qu'il n'y a pas de fatalité dans les mécanismes de reproduction sociale. En raison des résultats positifs de l'évaluation, certaines actions ont été pérennisées dans la commune, sur le temps périscolaire et scolaire.

Les Ateliers langage sur le temps périscolaire

Ces ateliers sont proposés aux enfants de CP et CE1 en situation de fragilité dans les apprentissages du langage écrit et oral.

Les enfants sont accueillis en petits groupes sur le temps périscolaire par un animateur formé. Des activités ludiques leur sont proposées afin de **favoriser les interactions langagières** (jeux et lecture partagée).

Des formations partagés entre les animateurs et les enseignants favorisent la cohérence entre les temps scolaire et périscolaire.

12 animateurs par soir

100 enfants de CP et CE1

40 heures de formation par animateur

Les activités langagières sur le temps scolaire

L'Éducation nationale accorde une importance particulière à l'acquisition du langage et de la langue à l'école. Elle forme et accompagne les enseignants à la mise en œuvre effective de cet apprentissage qui occupe une place centrale dans les programmes. L'organisation de cet apprentissage en petits groupes est privilégiée pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des élèves. Des ateliers sont proposés dans différents domaines (phonologie, vocabulaire, compréhension...).

Dans les collèges, des ateliers "fluence"* autour de la lecture

50 élèves accompagnés dans les 2 collèges

entre 20 et 30 séances par élève

Les ateliers "fluence" sont proposés aux élèves de sixième qui ont des difficultés de lecture à l'entrée au collège. Un test écrit et oral permet de repérer les adolescents pour qui les difficultés de lecture risquent d'avoir des conséquences sur la scolarité au collège.

Ces ateliers se basent sur **un protocole élaboré par une équipe de chercheurs.** Les élèves sont pris en charge en petits groupes pendant une courte période (2 mois) de façon intensive. L'atelier est centré sur l'aspect mécanique de la lecture.

En parallèle, les documentalistes accompagnent ces élèves dans le choix de lectures personnelles. Ce volet de l'action, basé sur le plaisir et le choix, permet de renforcer les acquis des élèves.

** Une lecture fluente est une lecture précise, assez rapide, réalisée sans effort, qui permet de concentrer son attention sur la compréhension du texte.*

Proposer à chacun un environnement culturel favorable aux pratiques de la lecture

La bibliothèque de Fontaine déploie de nombreuses actions à destination des enfants. Elles visent à favoriser l'accès de tous à la lecture : accueils de classes, interventions dans les structures (petite enfance, centres de loisirs, etc.). La politique de gratuité de cet espace culturel permet également d'en faciliter l'accès à tous.

Deux actions spécifiques sont déployées à destination des écoles.

Le Voyage lecture

Les classes qui participent au Voyage lecture partent chaque année à la découverte de douze livres rassemblés autour d'un thème ("Supers héros, héros supers", "la Gourmandise" ou encore "L'épouvantable Voyage lecture").

20 classes par an (environ 500 enfants)

12 livres à découvrir par classe et par niveau

Le Voyage lecture donne lieu à des échanges épistolaires avec la bibliothèque, des temps d'animation par les bibliothécaires, des débats dans les classes et une réalisation autour du livre préféré de chaque classe.

Des temps de formation sont mis proposés par l'Éducation nationale dans le cadre de ce projet.

Le Médiabus à la sortie de l'école

La médiatrice de la bibliothèque et une animatrice sont présentes à la sortie de certains groupes scolaires. Elles proposent un temps d'activité entre les enfants et leurs parents autour de la lecture : animation collective et lecture partagée.

Accompagner les parents autour des apprentissages de leurs enfants

Tous les parents souhaitent que leurs enfants réussissent et sont prêts à leur offrir le meilleur. Selon les histoires personnelles de chacun, tous ne disposent pas des mêmes outils et ressources pour accompagner leurs enfants dans les apprentissages et favoriser leur réussite.

Dans le cadre du Projet Éducatif Local, l'enjeu est de **permettre au plus grand nombre de parents de mettre en place avec leurs enfants des activités éducatives.** En effet, les apprentissages se font à chaque moment de la vie de l'enfant et les parents en sont les premiers acteurs.

La politique d'accompagnement à la parentalité s'articule autour de trois axes :

- Qualifier les actions enfance afin d'intégrer les enjeux de parentalité dans tous les projets.
- Proposer des actions collectives en lien avec les structures socio-culturelles de la commune.
- Accompagner de façon personnalisée les familles les plus fragiles.

Pour toucher les familles les plus éloignées du système scolaire, une politique volontariste est mise en place. Les acteurs du territoire qui travaillent en lien avec les enfants et les parents en sont les premiers relais (enseignants, animateurs, etc.).

Un volet de cette action passe par la formation-action des acteurs fontainois.

Des temps d'activités partagées parents / enfants

Les actions d'accompagnement à la parentalité concernent l'ensemble des parents. Pour autant, **une stratégie spécifique doit être élaborée à destination des familles les plus fragiles,** moins présentes dans les activités existantes.

1. Proposer des actions dans les structures d'accueil des enfants

L'objectif est de faciliter l'accès des familles les plus fragilisées et d'éviter de créer un effet de stigmatisation : le fait que l'action se déroule dans un lieu connu, avec des acteurs identifiés par les familles facilite la venue des parents.

2. Mettre les parents en position d'acteurs

Les temps d'activités partagées parents / enfants permettent de valoriser les compétences des parents et de les positionner en tant qu'acteurs de l'éducation de leur enfant. Les activités proposées ont un fort potentiel éducatif et sont facilement reproductibles dans le cadre familial (jeux, lecture, etc.).

3. S'appuyer sur les structures socio-culturelles

Le lien avec les structures socio-culturelles fontainoises (bibliothèque, ludothèque, etc.) favorise l'inscription de cette activité dans la durée.

4. Mener un travail spécifique à certaines périodes de la vie de l'enfant

Un travail spécifique d'accompagnement est proposé aux parents au cours des étapes de transition : entrée en maternelle, au CP et au collège.

Un accompagnement personnalisé des familles en situation de fragilité

Dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative, les acteurs du territoire fontainois proposent un accompagnement personnalisé aux familles qui rencontrent des difficultés dans le parcours éducatif de leur enfant.

Les équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS) : accompagner les enfants en situation de "fragilités éducatives"

60 familles accompagnées par an

17 professionnels membres des EPS

4 institutions partenaires : Conseil général, Éducation nationale, Ville, Apase

L'équipe pluridisciplinaire de soutien a pour objectif de proposer des parcours individuels de réussite éducative à des enfants dont la situation nécessite un accompagnement spécifique. Ce dispositif s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans, dont la famille rencontre des difficultés dans les domaines scolaire, social, de la santé, de l'accès aux loisirs, etc.

La coordinatrice de l'équipe accueille les familles et les accompagne dans l'élaboration d'**un projet pédagogique qui mette l'enfant en situation de réussite.** Cet accompagnement concerne environ 60 familles par an.

Une attention particulière est portée aux enfants de 2 à 12 ans par les professionnels du territoire afin d'inscrire cette action dans une logique de prévention précoce.

Quelques exemples d'accompagnement :

- accompagnement à domicile par un étudiant de l'AFEV
- activités partagées parents / enfants (ludothèque, bibliothèque)
- accompagnement vers le centre médico-psychologique

Les accompagnements vers l'accès aux soins

150 enfants dépistés par an

1 infirmière du service santé

15 accompagnements personnalisés par an

Le Service communal d'hygiène et de santé organise un dépistage bucco-dentaire pour tous les élèves scolarisés en CE1. Ce dépistage met en évidence qu'un certain nombre d'enfants connaît des difficultés d'accès aux soins.

Un accompagnement personnalisé est proposé aux familles dont les enfants ont été repérés lors du dépistage.

Cet accompagnement vise à **lever les freins dans l'accès aux soins** (couverture santé, mutuelle, prise de rendez-vous, accompagnement physique chez le dentiste). L'objectif est de donner aux parents les outils qui leur permettront de mettre en place un parcours de santé pour leur enfant.

L'éducation à Fontaine, c'est aussi...

Des structures culturelles au service des écoles

- 1 heure d'intervention musicale par semaine et par classe
(6 enseignants de musique qui interviennent dans les écoles)
- 90 séances par an d'animation à la bibliothèque
- Un espace d'art contemporain, Le VOG, qui accueille 100 visites de classes par an
- Un spectacle de fin d'année offert à tous les enfants

Des activités sportives

- 1h30 d'activités physiques et sportives par semaine et par classe
(5 éducateurs sportifs de la ville au service des écoles)
- Une École Municipale des Sports qui propose de découvrir gratuitement 13 disciplines sur le temps extra-scolaire
- Une semaine de classe de neige pour tous les enfants de CM1 et CM2

Des moyens financiers pour soutenir les projets des écoles

- 8 000 euros de subvention accordés au Réseau de Réussite Scolaire (RSS) pour les projets des écoles
- Un appel à projet « développement durable » : 8 000 euros accordés aux projets dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La municipalité consacre en moyenne **2 000** euros par an pour la scolarité d'un enfant.

International Association of **Educating Cities**
Association Internationale des **Villes Éducatrices**
Asociación Internacional de **Ciudades Educadoras**

Fontaine, membre du Réseau Français des Villes Éducatrices

Les villes françaises, depuis une vingtaine d'années, et plus particulièrement depuis la mise en œuvre de la décentralisation, se sont investies dans une démarche éducative locale dépassant le domaine strictement scolaire, développant une approche transversale des questions éducatives et faisant de la ville un agent co-éducateur (à travers la citoyenneté, la démocratie participative, les projets culturels, la planification urbaine, la politique environnementale…).

Le Réseau Français des Villes Éducatrices a été créé en 1998 et regroupe aujourd'hui plus de 80 communes sur l'ensemble du territoire national.

Ses objectifs :

- Échanger des informations et confronter des expériences
- Organiser des rencontres régulières afin de développer de nouveaux liens et de débattre sur tout sujet s'inscrivant dans les orientations définies par la Charte des Villes Éducatrices
- Développer une capacité collective à s'exprimer sur des orientations ou décisions nationales pouvant avoir une influence sur les politiques développées par les villes

Remerciements

La Ville de Fontaine tient à remercier tous les partenaires du Projet Éducatif Local

Les parents d'élève

Les équipes enseignantes de Fontaine

La circonscription Fontaine Vercors de l'Éducation nationale

Les collèges Gérard Philippe et Jules Vallès

Le Conseil général

Grenoble Alpes Métropole

La caisse d'Allocations familiales de Grenoble

Le GIP « Objectif Réussite Éducative »

Les associations AGIL et APASE

L'association AFEV

Ensemble, préparons l'avenir.

Service Éducation
Hôtel de Ville
BP 147
38603 Fontaine
Cedex

Conception / réalisation : SO - Service Communication Ville de Fontaine - Photographie : Philippe Tripier - Impression : Technic Color - Février 2011

En partenariat avec :

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE
FONTAINE-VERCORS

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de Grenoble

isère
CONSEIL GÉNÉRAL